

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le lundi 9 mars 2020, à 20 h à la salle des délibérations, située au 362 rue Principale, Daveluyville.

SONT PRÉSENTS :            M. Ghyslain Noël, maire  
                                     M. Raynald Jean, conseiller no. 1  
                                     M. Denis Bergeron, conseiller no. 2  
                                     M. Réal Savoie, conseiller no. 3  
                                     M. Alain Raymond, conseiller no. 4  
                                     M. Roland Ayotte, conseiller no. 5  
                                     Mme Christine Gentes, conseillère no. 6

La directrice générale par intérim et greffière, Mme Pauline Vrain, assiste également à la séance.

Ouverture de l'assemblée            Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

2020-03-335. Adoption de l'ordre du jour            **CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

**RÉSOLUTION**  
Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'agenda tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2020-03-336. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 3 février 2020            **CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 3 février 2020 a été soumise pour approbation à chaque membre du conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**RÉSOLUTION**  
Sur proposition de **Réal Savoie**, il est résolu à l'unanimité que la greffière soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que soumis.

Suivi des dossiers            MRC d'Arthabaska  
M. Ghyslain Noël, maire, mentionne que lors de la rencontre du conseil de la MRC d'Arthabaska du mercredi 12 février dernier, les points suivants ont été abordés :

- ☞ Le poste de directeur général de la MRC d'Arthabaska a été comblé par M. Frédéric Michaud suite à la démission de Mme Marie-Ève Mercier;
- ☞ Autorisation de travaux d'entretien des cours d'eau Crochetière et sa branche 2 ainsi que les cours d'eau Nazaire Plourde et sa branche Achille Beaudet.

Régie intermunicipale de sécurité publique des Chutes  
M. Raynald Jean, conseiller au poste no. 1, mentionne que lors de la rencontre de la Régie des Chutes tenue le 11 février dernier, il a été mentionné que 52 interventions de premiers répondants en 2019 ont été effectuées sur le territoire de la Régie des Chutes, dont 44 à Daveluyville.

**Procès-verbaux  
Ville de Daveluyville (Québec)**

**PRÉSENTATION DE LETTRES ET AUTRES DOCUMENTS**

Réception d'une correspondance du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire*

Réception d'une correspondance conjointe du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur confirmant l'adoption le 7 février dernier de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire*.

La Loi stipule que les municipalités devront désormais mettre à la disposition des centres de services scolaires les terrains requis pour la construction d'écoles. Ainsi, les centres de services scolaires collaboreront avec les municipalités pour planifier le besoin d'espace en fonction des prévisions de clientèles et pour déterminer les terrains adéquats pouvant leur être cédés à l'intérieur d'un délai de deux ans. En contrepartie, les centres de services scolaires devront favoriser le partage de leurs ressources sans frais avec les municipalités, notamment par la signature d'ententes de partage des infrastructures scolaires.

**2020-03-337.**  
Avril, Mois de la jonquille

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

**CONSIDÉRANT QUE** pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

**CONSIDÉRANT QU'**environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

**CONSIDÉRANT QUE** la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et les Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

**CONSIDÉRANT QUE** la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie, aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

**CONSIDÉRANT QUE** le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Ghyslain Noël**, maire, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la Ville de Daveluyville encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

**2020-03-338.**  
Contribution du  
Comité  
Aide-Secours (Le  
Vestiaire)

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité Aide-Secours (Vestiaire) est un organisme à but non lucratif permettant d'offrir de l'aide aux citoyens de Daveluyville;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Raynald Jean**, il est résolu à l'unanimité d'octroyer une contribution au montant de 1 201.06 \$ au Comité Aide Secours (Vestiaire) pour l'année 2020 et d'autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE**

**2020-03-339.**  
Comptes du  
1<sup>er</sup> février au  
9 mars 2020

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du 1<sup>er</sup> février au 9 mars 2020 de la Ville de Daveluyville totalisant 672 685.58 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Diane Leclerc, trésorière, confirme que la Ville de Daveluyville dispose des crédits suffisants pour les dépenses projetées, conformément à l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité d'approuver le paiement des comptes énumérés sur ladite liste pour la période du 1<sup>er</sup> février au 9 mars 2020.

**1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lors de la période de questions, les personnes présentes ont posé des questions sur la lettre envoyée par Questerre aux citoyens du territoire, questions auxquelles le maire a répondu.

**TRANSPORT**

**2020-03-340.**  
Programme  
d'aide à  
l'entretien du  
réseau routier  
local (PAERRL) –  
Reddition de  
comptes 2019

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports (MTQ) a versé une compensation de 10 231 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** les compensations distribuées à la Ville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Réal Savoie**, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Daveluyville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Ville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**2020-03-341.**  
Programme  
d'aide à la voirie  
locale (PAV) –  
Volet Projets  
particuliers  
d'amélioration  
(PPA)

**CONSIDÉRANT QU'**un montant sera alloué au comté de Nicolet-Bécancour pour la réalisation de travaux routiers;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Daveluyville désire formuler une demande d'aide financière;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Daveluyville présente une demande d'aide financière au

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

montant de 50 000 \$ auprès du député M. Donald Martel dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) – Volet Projets particuliers d'amélioration (PPA).

**2020-03-342.**  
Nettoyage  
printanier des  
rues pour les  
années 2020 et  
2021

**CONSIDÉRANT QUE** les rues doivent être nettoyées suite à la saison hivernale;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité d'engager la compagnie Les Entreprises Myrroy inc. au montant de 120 \$ de l'heure pour effectuer le nettoyage printanier des rues pour l'année 2020 et 2021, pour un montant ne dépassant pas 24 999.99 \$, taxes incluses et d'autoriser la trésorière à émettre les déboursés en conséquence.

**2020-03-343.**  
Fauchage  
d'herbes dans les  
fossés pour les  
années 2020 et  
2021

**CONSIDÉRANT QUE** les fossés de la Ville de Daveluyville doivent être fauchés;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité d'engager la firme RM Pépin pour le fauchage d'herbes dans les fossés de la Ville de Daveluyville

- 1- D'accepter la soumission au montant de 6 400 \$, taxes incluses pour l'année 2020 et 6 400 \$, taxes incluses pour l'année 2021 pour effectuer deux coupes par année pour le fauchage d'herbes;
- 2- D'accepter le taux horaire de 100 \$, taxes incluses pour la débroussailleuse et le taux horaire de 90 \$, taxes incluses pour la faucheuse, dans le cas de travaux additionnels et ce, pour les années 2020 et 2021;
- 3- D'autoriser la trésorière à émettre les déboursés en conséquence.

**2020-03-344.**  
Entente pour  
permettre à la  
Municipalité de  
Saint-Rosaire de  
dénéiger une  
partie de la route  
261

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Rosaire désire faire l'entretien hivernal (dénéigement et déglçage) pour la saison hivernale 2020-2021 d'environ 7 kilomètres sur la route 261 à Daveluyville, à partir du 6<sup>E</sup> Rang de Daveluyville jusqu'à l'intersection de la route 161 de St-Valère;

**CONSIDÉRANT QUE** pour entretenir cette portion de sept (7) kilomètres, la Municipalité de Saint-Rosaire a besoin de l'approbation de chacune des municipalités;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Daveluyville donne son approbation à la Municipalité de Saint-Rosaire pour faire l'entretien hivernal (dénéigement et déglçage) pour la saison hivernale 2020-2021 d'environ 1.6 kilomètre sur la route 261 à Daveluyville.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**2020-03-345.**  
Contrôle de la  
végétation des  
étangs

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire de procéder à deux (2) arrosages annuels pour contrôler la prolifération de mauvaises herbes autour des étangs pour protéger les membranes;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité d'engager la firme WeedMan au coût de 449 \$, taxes incluses, afin de procéder à deux (2) arrosages pour contrôler la prolifération de mauvaises herbes autour des étangs protégeant ainsi les membranes des bassins et

**Procès-verbaux  
Ville de Daveluyville (Québec)**

d'autoriser la trésorière à émettre les déboursés.

**2020-03-346.**  
Formation « La tournée Fer et Eau »

**CONSIDÉRANT** la formation intitulée « La tournée Fer et Eau » le 31 mars 2020 à Trois-Rivières, qui a pour but d'évaluer, corriger et prolonger la durée de vie utile des conduites d'aqueduc en fonte;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Réal Savoie**, il est résolu à l'unanimité

- 1- D'autoriser monsieur **Éric Bergeron**, directeur des travaux publics, à assister à la formation du 31 mars 2020 à Trois-Rivières et de défrayer les coûts d'inscription au montant de 201.21 \$, taxes incluses;
- 2- D'autoriser la trésorière à émettre les déboursés en conséquence.

**AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

Liste des permis

Mme Pauline Vrain, inspectrice adjointe en bâtiment, dépose la liste des permis émis et le maire en fait un bref résumé. Pour le mois de février 2020, 4 permis ont été émis, totalisant 40 000 \$.

**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**2020-03-347.**  
Aide financière 2020 – Carrefour des générations

**CONSIDÉRANT QUE** le Carrefour des générations est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de contrer l'isolement et la pauvreté tant sociale, psychologique, physique que monétaire aux personnes résidant sur le territoire de Daveluyville;

**CONSIDÉRANT QUE** l'aide financière demandée est calculée en fonction du prorata du nombre d'habitants de notre localité;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité que la contribution financière pour l'année 2020 se chiffre à 2 336 \$. La trésorière est autorisée à émettre le déboursé en conséquence.

**LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

**2020-03-348.**  
Embauche du responsable pour le camp de jour 2020

**CONSIDÉRANT** la préparation pour le camp de jour pour l'année 2020;

**CONSIDÉRANT** la réception de curriculum vitae pour le poste de responsable pour le camp de jour 2020;

**CONSIDÉRANT** la réception de la candidature de Mme Kim Laquerre, étudiante en adaptation scolaire et sociale à l'université de Sherbrooke et animatrice l'été dernier au camp de jour de Daveluyville;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Réal Savoie**, il est résolu à l'unanimité d'engager Mme Kim Laquerre, à titre de responsable du camp de jour 2020, selon les termes et conditions déterminés et acceptés par le comité des ressources humaines.

**2020-03-349.**  
Demande de soutien financier – Club des Voitures

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de Voitures Anciennes Daveluyville (VAD) organise la 39<sup>e</sup> édition du Festival annuel Club de Voitures Anciennes Daveluyville le 16 et 17 mai 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville juge cet événement d'intérêt commun eu

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

Anciennes  
Daveluyville inc.

égard à son aspect culturel et social;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité de remettre un don équivalent à un crédit de location de la salle communautaire de Daveluyville d'une valeur de cinq cents dollars (500.00 \$) au Club des Voitures Anciennes Daveluyville (VAD) pour l'organisation et la tenue du Festival annuel Club de Voitures Anciennes Daveluyville le 16 et 17 mai 2020 sur le territoire de Daveluyville.

**2020-03-350.**  
Demande de  
permis d'alcool et  
de fermeture de  
rues - Club des  
Voitures  
Anciennes  
Daveluyville inc.

**CONSIDÉRANT** la tenue du Festival annuel Club de Voitures Anciennes Daveluyville le 16 et 17 mai 2020;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Raynald Jean**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- **DE** fermer la 103<sup>E</sup> Rue à la hauteur de l'entrée du stationnement de la salle communautaire le samedi 16 mai 2020 ainsi que l'accès entre l'aréna et le terrain de balle et de contrôler les accès du côté de l'aréna à partir du stationnement avant;
- 2- **DE** fermer la 9<sup>E</sup> Avenue le dimanche 17 mai 2020 au coin de la pancarte d'arrêt entre la clinique médicale et le stationnement de l'aréna ainsi que la 101<sup>E</sup> Rue;
- 3- **D'**autoriser la fermeture et ouverture de ces rues en cours de journée selon les besoins et la sécurité;
- 4- **D'**autoriser le Club des Voitures Ancienne Daveluyville de vendre et servir des boissons alcoolisées sur le stationnement du Centre sportif le 16 et 17 mai 2020.

**LÉGISLATION**

**2020-03-351.**  
Avis de motion et  
dépôt du projet  
de règlement  
relatif à  
l'obligation  
d'installer des  
protections contre  
les dégâts d'eau

**AVIS DE MOTION**

Avis est donné par **Roland Ayotte**, qu'un conseiller présentera ou fera présenter pour adoption, à une séance subséquente, un règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau. Le projet de règlement est également déposé, le tout, conformément aux exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chap. C-19).

**AFFAIRES NOUVELLES**

**2020-03-352.**  
Projet Cultive ta  
MRC -Création de  
jardins  
auto-fertiles (JAF)

**CONSIDÉRANT QUE** les jardins auto-fertiles (JAF) répondent à des besoins d'alimentation saine et de proximité;

**CONSIDÉRANT QUE** les JAF respectent l'environnement et contribuent à augmenter la fixation de carbone;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet ne demande aucun engagement financier direct;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Réal Savoie**, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Daveluyville appuie le projet des jardins auto-fertiles présenté dans le cadre du Fonds stratégique de la MRC d'Arthabaska, qu'elle s'engage à y participer advenant une réponse positive de la subvention mentionnée et autorise Mme Pauline Vrain, directrice générale par intérim, à signer pour et au nom de la Ville de Daveluyville une lettre d'intention.

**Procès-verbaux  
Ville de Daveluyville (Québec)**

**2<sup>ÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée par les membres présents.

**2020-03-353.**

Fin de la séance  
et levée de  
l'assemblée

**RÉSOLUTION**

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 24.

\_\_\_\_\_  
Ghyslain Noël, maire

\_\_\_\_\_  
Pauline Vrain, greffière

Version non officielle